



Parents  
Indépendants

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE 2020-2021  
ÉCOLE JEAN JAURÈS**

Chers parents,

Vous êtes amenés à voter pour élire une liste de parents d'élèves chargés de vous représenter et de faire le lien entre vous et l'école.

**Notre Rôle :**

**NOS ACTIONS menées l'an dernier :**

- Obtention de la possibilité d'inscrire les enfants en demi-journée avec repas le mercredi;
- Participation aux réunions organisées par la mairie et l'école;
- Poursuite du lien entre l'école, la mairie et les parents lors du confinement par l'envoi de communications régulières par mail ;
- Réalisation de journaux d'informations sur l'école;
- Vente de brioches ;
- Recyclage des gourdes de compotes.

- Être des médiateurs en assurant un lien permanent entre vous, le personnel enseignant, le périodique et la municipalité ;
- Vous tenir informés de la vie de l'école, des projets pédagogiques, activités, sorties scolaires...
- Diffuser toutes informations utiles, par mail, journal et panneau d'affichage ;
- Nous mobiliser pour mener toute démarche dans votre intérêt et celui de vos enfants.
- Participer et faire entendre votre voix aux conseils d'école, à la commission des menus et à toute réunion organisée par la mairie.

**Un problème, un besoin d'information?**

**[ecole.jeanjaures91220@gmail.com](mailto:ecole.jeanjaures91220@gmail.com)**

**Cette année les élections auront lieu uniquement par vote par correspondance.**

Pour voter, utiliser le matériel de vote fourni dans le cahier de correspondance de votre enfant, et transmettez le via le même cahier (un vote par parent quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans l'école), ou le déposer dans la boîte aux lettres de l'école, **au plus tard le 9 octobre 2020**. Il n'y a certes qu'une seule liste, mais plus le taux de participation est élevé et plus nous sommes légitimes pour vous représenter.

**Attention, pour être valable, le bulletin ne doit comporter aucune rature ou autre signe distinctif.**



Parents  
Indépendants

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE 2020-2021  
ÉCOLE JEAN JAURÈS**

Chers parents,

Vous êtes amenés à voter pour élire une liste de parents d'élèves chargés de vous représenter et de faire le lien entre vous et l'école.

**Notre Rôle :**

**NOS ACTIONS menées l'an dernier :**

- Obtention de la possibilité d'inscrire les enfants en demi-journée avec repas le mercredi;
- Participation aux réunions organisées par la mairie et l'école;
- Poursuite du lien entre l'école, la mairie et les parents lors du confinement par l'envoi de communications régulières par mail ;
- Réalisation de journaux d'informations sur l'école;
- Vente de brioches ;
- Recyclage des gourdes de compotes.

- Être des médiateurs en assurant un lien permanent entre vous, le personnel enseignant, le périodique et la municipalité ;
- Vous tenir informés de la vie de l'école, des projets pédagogiques, activités, sorties scolaires...
- Diffuser toutes informations utiles, par mail, journal et panneau d'affichage ;
- Nous mobiliser pour mener toute démarche dans votre intérêt et celui de vos enfants.
- Participer et faire entendre votre voix aux conseils d'école, à la commission des menus et à toute réunion organisée par la mairie.

**Un problème, un besoin d'information?**

**[ecole.jeanjaures91220@gmail.com](mailto:ecole.jeanjaures91220@gmail.com)**

**Cette année les élections auront lieu uniquement par vote par correspondance.**

Pour voter, utiliser le matériel de vote fourni dans le cahier de correspondance de votre enfant, et transmettez le via le même cahier (un vote par parent quel que soit le nombre d'enfants scolarisés dans l'école), ou le déposer dans la boîte aux lettres de l'école, **au plus tard le 9 octobre 2020**. Il n'y a certes qu'une seule liste, mais plus le taux de participation est élevé et plus nous sommes légitimes pour vous représenter.

**Attention, pour être valable, le bulletin ne doit comporter aucune rature ou autre signe distinctif.**